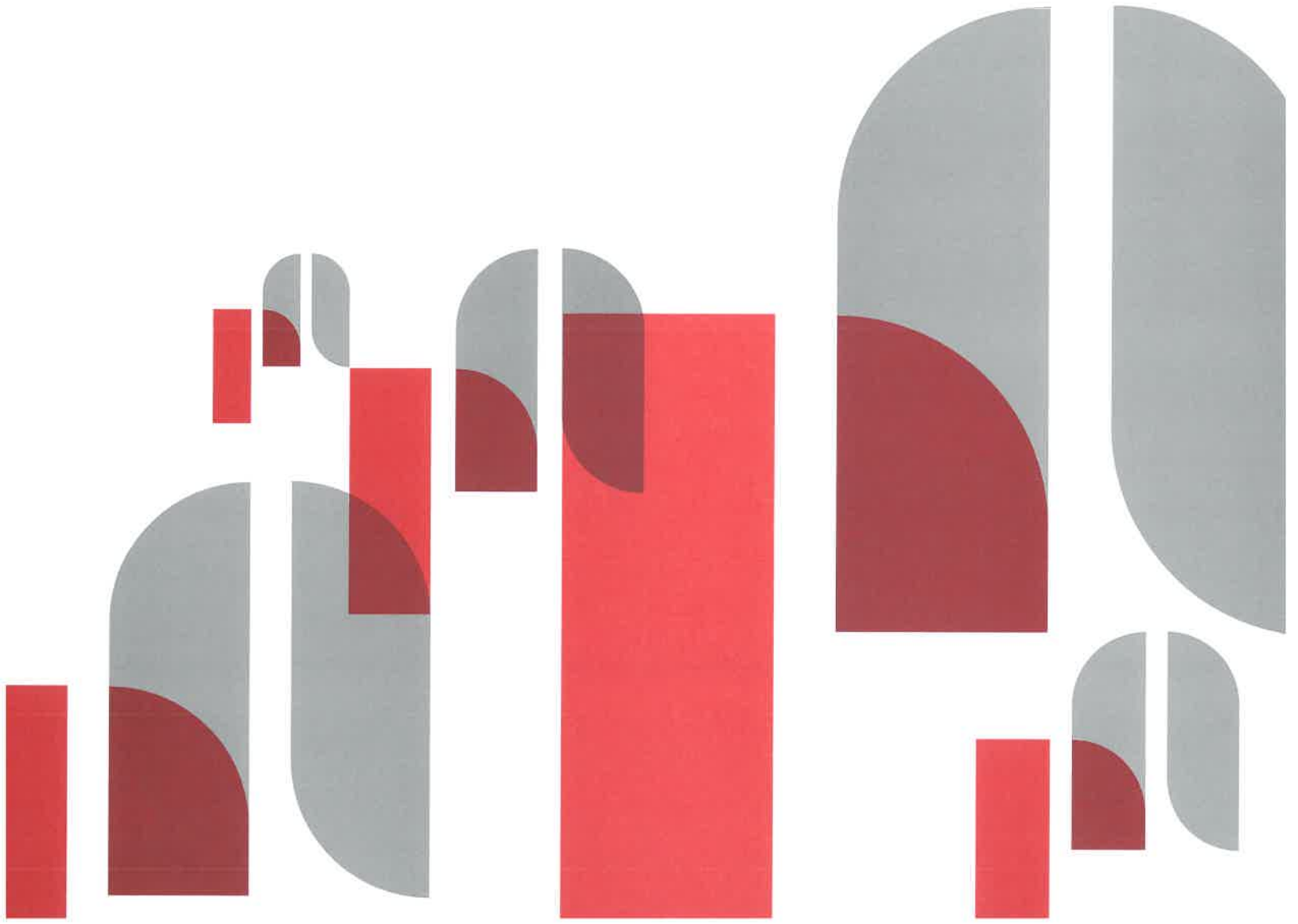


PRÉVENTION SUD-OUEST

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 DÉCEMBRE 2019



PRÉVENTION SUD-OUEST

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 DÉCEMBRE 2019

SOMMAIRE

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Bilan	4
Évolution de l'actif net	5
Résultats	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
PRÉVENTION SUD-OUEST

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme PRÉVENTION SUD-OUEST, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, et les états des résultats, l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Roland Naccache et Associés S.E.N.C.R.L.
8200 Boul. Decharie, Bureau 190
Montréal (Québec) H4P 2P5
Téléphone : 514.933.9982
Sans frais : 800.933.8611
Télécopieur : 514.933.1142
www.rolandnaccache.ca



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Roland Naccache et Associés
Par Roland Naccache, CPA auditeur, CA

Roland Naccache, CPA auditeur, CA
Montréal (Québec)
Le 27 février 2020

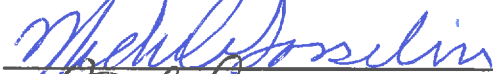
PRÉVENTION SUD-OUEST

BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	332 337	294 713
Sommes à recevoir de l'État	1 620	1 296
Subventions à recevoir	26 250	11 790
Frais payés d'avance	2 132	2 255
	362 339	310 054
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 3	17 237	25 698
	379 576	335 752
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs	3 500	3 500
Revenus reportés	25 952	22 027
Apports reportés - note 4	99 057	59 630
	128 509	85 157
ACTIF NET		
AFFECTATION INTERNE - note 5	220 000	200 000
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	17 237	25 698
NON AFFECTÉ	13 830	24 897
	251 067	250 595
	379 576	335 752

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Administrateur



Administrateur

PRÉVENTION SUD-OUEST
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	Investi en Immo- bilisations \$	Affectation interne (note 5) \$	Non affecté \$	2019 \$	2018 \$
SOLDE AU DÉBUT	25 698	200 000	24 897	250 595	274 787
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(8 461)	-	8 933	472	(24 192)
Affectation interne	-	20 000	(20 000)	-	-
SOLDE À LA FIN	17 237	220 000	13 830	251 067	250 595

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PRÉVENTION SUD-OUEST
RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions		
Fédéral		
Emploi Canada	3 383	5 576
Provinciale		
Ministère de la Famille et des aînés (ITMAV)	24 961	40 461
Ville de Montréal et ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS)		
Interquartier	20 000	20 000
BUMP médiation	-	50 000
Ville de Montréal		
Tandem	125 694	131 729
BUMP gang	112 000	67 900
AEC	21 140	24 800
Politique de l'enfant	5 075	7 771
Corridor autonomie	9 735	8 761
Intervention de la Petite-Bourgogne	-	2 705
Centraide - Pari (Petite-Bourgogne)	26 323	-
OMHM, HLM et Ville de Montréal	52 250	30 300
	400 561	390 003
Contribution des participants	1 065	1 185
Fondation du grand Montréal	-	15 000
Revenus divers	18 553	18 346
Échange de service - note 6	39 608	39 608
	459 787	464 142
CHARGES		
Salaires et charges sociales	344 371	384 073
Services externes	7 180	3 414
Fournitures en matériel	18 549	21 239
Frais généraux	6 747	7 369
Frais d'activités	689	722
Loyer - note 6	39 608	39 608
Communication, publicité et promotion	8 752	9 666
Frais de déplacement	6 239	8 624
Honoraires professionnels	4 287	4 162
Gestion de projet	5 162	-
Informatique	11 981	2 482
Récupération de taxes sur les achats	(2 711)	(3 504)
Amortissement des immobilisations corporelles	8 461	10 479
	459 315	488 334
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	472	(24 192)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PRÉVENTION SUD-OUEST
FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	472	(24 192)
Amortissement des immobilisations corporelles	8 461	10 479
	<u>8 933</u>	<u>(13 713)</u>
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Sommes à recevoir de l'État	(324)	59
Subventions à recevoir	(14 460)	210
Frais payés d'avance	123	164
Revenus perçus d'avance	3 925	(115)
Apports reportés	39 427	(38 427)
	<u>28 691</u>	<u>(38 109)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	37 624	(51 822)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-	(3 510)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Remboursement d'obligation découlant du contrat de location-acquisition et flux de trésorerie liés aux activités de financement	-	(1 085)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	37 624	(56 417)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	294 713	351 130
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	332 337	294 713
Représentée par:		
Encaisse	<u>332 337</u>	<u>294 713</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PRÉVENTION SUD-OUEST
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2019

1 STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

PRÉVENTION SUD-OUEST est constituée comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Sa mission consiste à :

réduire le taux de criminalité en suscitant l'implication des citoyens ;

mettre en œuvre des mesures de prévention qui amélioreront la qualité de vie et la sécurité de la population ;

privilégier la collaboration entre les citoyens et le service de police ;

inciter les citoyens à observer et signaler au service de police toutes les constatations d'actes suspects et de crimes ;

favoriser la cohésion sociale entre les citoyens ;

sensibiliser les groupes ethniques et les gens du 3e âge, ainsi que les handicapés et les jeunes, à la prévention du crime ;

créer et maintenir des liens avec divers organismes ;

inciter et favoriser le bénévolat ;

administrer et animer l'ensemble des activités de prévention et assurer le rayonnement de ses activités principalement à l'intérieur de l'arrondissement sud-ouest de Montréal.

2 MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes;

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée.

Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la durée de vie des immobilisations aux fins du calcul de l'amortissement. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

PRÉVENTION SUD-OUEST

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2019

2 MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de commandite et les revenus divers sont constatés à titre de produit lorsqu'ils sont encaissés ou que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et ces services pour son fonctionnement.

Services reçus à titre de bénévoles

Les bénévoles consacrent plusieurs heures pour aider l'organisme à assurer la bonne marche de ses opérations et activités de toutes sortes. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et puisqu'aucune contrepartie n'est donnée, les services reçus à titre de bénévoles ne sont pas constatés dans les états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie le solde bancaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et la durée indiquée ci-dessous.

<u>Description</u>	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Équipement utilitaire	Amortissement linéaire	5 ans
Équipement et mobilier de bureau	Amortissement linéaire	5 ans
Matériel informatique	Amortissement linéaire	5 ans
Matériel roulant	Amortissement linéaire	5 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque les circonstances indiquent qu'ils ne contribuent plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui sont associés aux actifs à long terme est inférieure à leur valeur comptable nette. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur ou sur son coût de remplacement. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

PRÉVENTION SUD-OUEST

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2019

2 MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des crédettes.

3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019		2018	
	Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Équipement utilitaire	13 782	9 445	4 337	4 937
Équipement et mobilier de bureau	19 925	17 737	2 188	2 803
Matériel informatique	24 295	18 805	5 490	7 513
Matériel roulant	26 113	20 891	5 222	10 445
	84 115	66 878	17 237	25 698

PRÉVENTION SUD-OUEST

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2019

4 APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice, considérées et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 31 déc. 2018	Encaisse- ment	Constaté à titre de produits	Solde 31 déc. 2019
	\$	\$	\$	\$
Fédéral				
Emploi Canada	16 862	13 811	3 383	27 290
Provincial				
Ministère de la Famille et des aînés (ITMAV)	18 048	23 804	24 961	16 891
Ville de Montréal				
Tandem	-	127 977	125 694	2 283
BUMP gang	24 720	100 000	112 000	12 720
Centraide - Pari (Petite-Bourgogne)	-	45 000	26 323	18 677
OMHM, HLM et Ville de Montréal	-	73 446	52 250	21 196
	<u>59 630</u>	<u>384 038</u>	<u>344 611</u>	<u>99 057</u>

5 AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Le Conseil d'administration a résolu de créer des affectations internes dont les objets sont d'accumuler des sommes permettant d'effectuer les dépenses futures prévues par l'organisme.

	Solde 31 déc. 2018	Affectation d'origine interne	Utilisation de l'affectation	Solde 31 déc. 2019
	\$	\$	\$	\$
Renouvellement du parc informatique	10 000	-	-	10 000
Achat bâtisse	40 000	-	-	40 000
Soutien communication	20 000	-	-	20 000
Soutien informatique	10 000	-	-	10 000
Frais avocat et autres	5 000	-	-	5 000
Conseillère Jeunesse	55 000	(55 000)	-	-
Assurances collectives	-	65 000	-	65 000
Augmentation salariale	60 000	10 000	-	70 000
	<u>200 000</u>	<u>20 000</u>	<u>-</u>	<u>220 000</u>

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du Conseil d'administration.

PRÉVENTION SUD-OUEST
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2019

6 ÉCHANGE DE SERVICES ET DE FOURNITURES

L'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services, lesquels sont utilisés dans le cadre du fonctionnement courant de l'organisme et auraient dû autrement être achetés et dont la valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Ces montants sont établis par la direction en fonction de leurs valeurs marchandes.

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Revenus - Échange de services	39 608	39 608
Loyer	39 608	39 608

7 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs.

Les créditeurs sont généralement remboursés dans un délai court.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux subventions à recevoir.

Les subventions à recevoir font l'objet d'une entente. L'organisme a la quasi-certitude de les recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.